

Cadre réservé au Conseil Régional
Numéro de dossier :
Date de la demande (dossier complet):
Inscription lors de la session du :
A retourner à votre Conseil Régional par mail à : tableau@ordec.fr
Motif d'inscription ¹ :
☐ Première inscription ²
☐ Réinscription après
 Mise en congé provisoire Radiation suite à votre demande
 Radiation strice a votre demande Radiation d'office (article 16, D 15/10/1945)
Inscription demandée en qualité :
□ D'Expert-Comptable indépendant
□ D'Expert-Comptable salarié
Visa fiscal – demande d'habilitation :
□ Oui
□ Non
Tiers de confiance – demande de convention :
□ Oui
□ Non
1. ETAT CIVIL
Titre :
☐ Madame☐ Monsieur
Nom patronymique :
Nom marital:
Nom usuel ³ :
Prénom(s):
Naissance:
Date : []
Ville :
Pays:
Nom et Prénom du conjoint :
<u> </u>

Cochez la case correspondante
 Si vous êtes déjà inscrit(e) dans une autre région, demandez le formulaire « inscription secondaire »
 Le nom usuel est celui sous lequel vous souhaitez figurer au Tableau de l'Ordre



Êtes-vous inscrit(e) sur une liste de Commissaires aux Comptes : Oui, auprès de quelles(s) Cour(s) d'appel et depuis quelle date : Non Êtes-vous inscrit(e) comme **Expert judiciaire**: Oui, auprès de quelles(s) juridictions (s) et depuis quelle date : Non Adresse personnelle: Numéro de téléphone personnel : Adresse e-mail personnelle : 2. RENSEIGNEMENTS PROFESSIONNELS A. Exercice de la profession d'Expert-Comptable sous le **régime à titre BNC** EIRL: **BNC:** Oui Oui Non Non Adresse professionnelle: Téléphone: Portable: Adresse e-mail: Site internet: Numéro de SIREN / SIRET : Numéro d'inscription au RCS: Numéro de TVA intracommunautaire : Projet d'acquisition de clientèle : Oui, Nom du cédant : Non



B. Exercice de la profession d'Expert-Comptable dans une société d'expertise comptable, une succursale ou une Association de Gestion et de Comptabilité déjà constituée ou en cours de création

En qual	ité d'associé :	En qual	ité de dirigeant :	En qua	lité de salarié :
	Oui		Oui		Oui
	Non		Non		Non
Dénom	ination sociale de l	la structure :			
•••••					
Sigle de	e la structure ⁴ :				
Adresse	e de la structure :				
Code po	ostal : LLLLLLLLLLL V	ïlle :		Pays:	
-					
Numéro	o de SIREN / SIRI	E T :			
Respon	sable Ordinal de l	a structure :			
Prénom	:				
Nom:.					

	e que vous souha ionnelles :	aitez voir figurer d	ans l'annuaire (de l'Ordre, en cas d	le pluralité d'adresses
Entité :					
Adresse	: :				
Code po	ostal : LIIII V	ïlle :		Pays :	

⁴. Sigle mentionné dans les statuts de la société uniquement



3. RENSEIGNEMENT DIVERS

A.	Diplôme(s) ou titre(s) justifiant l'inscription au Tableau de l'Ordre
	Diplôme d'expertise comptable ⁵ Attestation d'admission à l'épreuve d'aptitude prévue à l'Article 26 de l'Ordonnance du 19 septembre 1945 ⁶ Autorisation de s'inscrire au Tableau de l'Ordre en qualité d'Expert-Comptable dans le cadre de la
	procédure prévue par l'Article 27 de l'Ordonnance du 19 septembre 1945 ⁷ Autorisation d'inscription dans le cadre de la procédure prévu par l'Article 7 bis de l'Ordonnance du 19 septembre 1945 ⁸
В.	<u>Mémoire</u>
Titre d	e votre mémoire :
Date d	e session :
Notes :	ou
•	Soutenance • Soutenance : Oral • Déontologie : Ecrit : • Révision :
C. Préno r	Dernier Maître de stage n:
	tion à titre principal auprès de quel Tableau de l'Ordre :
D.	Situation professionnelle actuelle
	Activité libérale ⁹
	Salarié en entreprise ¹⁰ Salarié d'un membre de l'Ordre ¹¹
	Dirigeant d'une société non-membre de l'Ordre ¹²
	Chômage ¹³

^{5.} Copie du diplôme

^{6.} Article 26 : attestation d'admission à l'épreuve d'aptitude délivrée par le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche / photocopie des diplômes et traduction le cas échéant

^{7.} Article 27 : autorisation d'inscription délivrée par le ministère du Budget, des Comptes publics et de la Fonction publique / photocopie des diplômes et traduction le cas échéant

^{8.} Notification de la Décision de la Commission nationale, article 7 bis

^{9.} Certificat SIREN 10 et 11 Attestation de l'employeur

 $^{^{12.}}$ Extrait Kbis

^{13.} Attestation inscription Pôle Emploi



E.	Inscription auprès d'un Ordre professionnel étranger
Etes-vo	us déjà inscrit(e) auprès d'un Ordre professionnel étranger :
	Oui, lequel et dans quel pays :
	Non
4.	DEMANDE D'AUTORISATION AU TITRE DE L'ARTICLE 158-7-1° du CGI
	Vous confirmez demander à être habilité à exercer le visa fiscal dans les conditions prévues par l'Article 158-7-1°14 et 1649 quater L¹5 du Code général des impôts.
l'admin	vous décidez ensuite d'exercer le visa fiscal, il vous faudra conclure à tout moment une convention avec istration fiscale portant sur une période de trois ans. Seule cette convention permet de viser les déclarations dans les conditions fixées par le Code général des impôts.
5.	DECLARATION A LA CNIL
	ormations recueillies sont nécessaires pour votre inscription à l'Ordre. Elles font l'objet d'un traitement atique et sont destinées au Conseil Régional et au Conseil National de l'Ordre des Experts-Comptables.
d'accès	mément à la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978 modifiée en 2004, vous bénéficiez d'un droit et de rectification aux informations qui vous concernent, dont vous pouvez connaître les modalités et que puvez exercer en vous adressant au Conseil Régional des PAYS DE LA LOIRE.
	Veuillez cocher cette case si vous ne souhaitez pas que vos données soient utilisées pour d'autres usages que l'inscription à l'Ordre et notamment, par nos partenaires, à des fins de prospection.

6. DROITS SOCIAUX DETENUS A CE JOUR DANS UNE SOCIETE MEMBRE **DE L'ORDRE**

Région ordinale du	Raison d,	Numéro d'inscription à	Droits sociaux détenus		Date de début de détention des droits	Fonction(s) au sein de la société	Exercice effectif dans la société	
siège social	sociale	l'Ordre	Nombre %					
							□ Oui	□Non
							□ Oui	□ Non
							□ Oui	□ Non
							□ Oui	□ Non

^{14.} Le montant des revenus et charges énumérés ci-après, retenu pour le calcul de l'impôt selon les modalités prévues à l'Article 197, est multiplié par 1,25. Ces dispositions s'appliquent : aux titulaires de revenus passibles de l'impôt sur le revenu, dans la catégorie des bénéfices industriels et commerciaux ou des bénéfices non commerciaux ou des bénéfices agricoles, réalisés par des contribuables soumis à un régime réel d'imposition / ou qui ne font pas appel aux services d'un expert-comptable, d'une société membre de l'ordre ou d'une association de gestion et de comptabilité, autorisé à ce titre par l'administration fiscale et ayant conclu avec cette dernière une convention en application des Articles 1649 quater L et 1649 quater M.

^{15.} L'Article 1649 quater L du Code général des impôts dispose que les Experts-Comptables doivent obtenir une autorisation délivrée par le Commissaire du Gouvernement auprès du Conseil régional de l'Ordre des Experts-Comptables, dans le ressort duquel ils sont inscrits, après avis du Conseil Régional.



7. RESPONSABILITES OU ACTIVITES DIVERSES

Préciser ici les responsabilités diverses ou fonctions ainsi que les organismes concernés (exemple : fonctions électives nationales ou territoriales, centre de gestion, association agréée de professions libérales, enseignements universitaires...).

Nom de l'organisme	Fonction(s)	Date de prise de fonction(s)	Commentaires
☐ Je m'engage à faire	et véritables les informations e connaître au Conseil Régio enu dans mon adresse ou m	onal de l'Ordre, <u>dans un dél</u>	ai maximum d'un mois, tou
Fait à :			
Le:			
Signature (précédée de la m	nention manuscrite « certifié	exact »):	



LISTE DES PIECES A RETOURNER AVEC LE PRESENT QUESTIONNAIRE

Questionnaire obligatoire pour l'enquête de moralité dûment rempli (Annexe 2) – pour les personnes de nationalité étrangère, joindre un extrait de l'acte de naissance comportant la filiation.
Copie du diplôme d'expertise comptable ou de l'attestation de réussite à l'examen, ou autorisation d'inscription au Tableau de l'Ordre (Article 7 bis, Articles 26 ou 27). — l'enquête de moralité obligatoire est diligentée à chaque demande d'inscription. Afin de ne pas retarder cette formalité, qui peut durer environ 1 mois et demi, nous vous demandons de nous faire parvenir le questionnaire correspondant à l'annexe 2 dûment complété par retour du courrier, et de la copie de votre diplôme ou de votre autorisation d'inscription au Tableau sans attendre d'avoir réuni les autres pièces du dossier qui devront nous parvenir 10 jours au plus tard après l'envoi de ces deux documents.
Une photo d'identité
Curriculum vitae
Liste des diplômes dûment remplie en précisant la date d'obtention des diplômes (Annexe 8)
Autorisation d'usage d'un précédent nom marital ¹⁶
Photocopie recto/verso de la carte nationale d'identité ou du passeport ou de la carte de séjour
Copie du bail des locaux dans lesquels vous vous proposez d'exercer votre profession ou justification de la propriété des locaux et possibilité d'y exercer la profession – uniquement pour les Experts-Comptables indépendants régime BNC
Justification de la situation professionnelle à la date de la demande ¹⁷
Attestation de votre employeur inscrit à l'Ordre, précisant que vous serez salarié(e) de sa structure en qualité d'Expert-Comptable (Annexe 3) OU Attestation du représentant légal de la société, en cas d'exercice en qualité d'associé d'une société d'expertise comptable (Annexe 4) OU Certificat de fin de contrat de votre employeur, s'il n'est pas membre de l'Ordre
Attestation d'indépendance accompagnée des justificatifs (Annexe 5)
Attestation sur l'honneur (Annexe 1)
Attestation provisoire justifiant de votre souscription à une assurance responsabilité civile professionnelle auprès d'une compagnie de votre choix (Annexe 6), ou attestation d'assurance de votre employeur, inscrit à l'Ordre, personne physique ou morale, précisant que vous êtes couvert(e) par le contrat qu'il a souscrit (Annexe 7)

 ^{16.} Pour les femmes mariées souhaitant faire usage de ce précédent nom marital comme nom usuel
 17. Certificat de travail de l'employeur actuel, certificat ASSEDIC ou certificat INSEE Répertoire national des entreprises et de leurs établissements



ANNEXE 1 ATTESTATION SUR L'HONNEUR

Je soussigné(e),	
Prénom et Nom :	
Adresse:	
atteste sur l'honneur,	
jouir de mes droits civils,	
n'avoir subi aucune condamnation criminelle ou correctionnelle de aucune condamnation comportant l'interdiction du droit de gérer et	
et être à jour de toutes mes obligations fiscales.	
Fait à :	
Le:	
Signature :	



ANNEXE 2 QUESTIONNAIRE OBLIGATOIRE EN VUE D'ENQUETE DE MORALITE

Inscription demandée en qualité de :	
□ Expert-Comptable indépendant□ Expert-Comptable salarié	
Prénom(s):	
Nom:	
Nom de jeune fille :	
Naissance : Date :	
Prénom(s) et nom du père :	
Adresse au 1 ^{er} janvier en cours :	
Adresse actuelle (si déménagement survenu après le 1 ^{er} janvier de l'année en cours) :	
Adresse professionnelle actuelle :	
Numéro de téléphone (permettant de vous joindre impérativement) : [[] Adresse des services fiscaux auxquelles a été adressée la dernière déclaration de revenus :	
Adresse des services fiscaux auxquels ont été adressées les déclarations fiscales antérieures (si différentes de la	
précédente):	••
Fait à :	_
Le:	
Signature :	



ANNEXE 3 ATTESTATION DE L'EMPLOYEUR INSCRIT A L'ORDRE

Seulement en cas d'exercice en qualité de salarié d'un cabinet, d'une société d'expertise comptable, d'une succursale ou d'une association de gestion et de comptabilité

Modèle à reproduire obligatoirement sur papier à en-tête

Je soussigné(e),	
(Prénom et nom)	
agissant en qualité de (fonction)	
de la société / du cabinet d'expertise comptable / de la succursale / de	1'AGC
inscrit(e) au Tableau de l'Ordre de la région	
atteste que :	
Madame / Monsieur (prénom et nom du candidat)	
demeurant à (adresse du domicile)	
a été embauché(e) le	
et demande son inscription au Tableau de l'Ordre des Experts-Comp Comptable en qualité de salarié(e) de ladite société / dudit cabinet / d	
Fait à :	
Le:	
Signature (précédée de la mention manuscrite « lu et approuvé »):	



ANNEXE 4 ATTESTATION DU REPRESENTANT LEGAL DE LA SOCIETE

Seulement en cas d'exercice en qualité d'associé d'une société d'expertise comptable Modèle à reproduire obligatoirement sur papier à en-tête

Je soussigné(e),	
(Prénom et nom)	
agissant en qualité de (fonction)	
de la société	
inscrit(e) au Tableau de l'Ordre de la région	
atteste que :	
Madame / Monsieur (prénom et nom du candidat)	
demeurant à (adresse du domicile)	
demande son inscription au Tableau de l'Ordre des Experts-Com Comptable en qualité d'Expert-Comptable indépendant de ladite se	
Fait à :	
Le:	
Signature (précédée de la mention manuscrite « lu et approuvé »)	:



ANNEXE 5 DECLARATION D'INDEPENDANCE PROFESSIONNELLE

Je soussigné(e),
(Prénom et nom)
(adresse domicile)
(profession actuelle)
Sollicite mon inscription au Tableau de l'Ordre de la Région
déclare ¹ :
n'avoir, dès maintenant, aucune attache salariée avec un employeur autre qu'un membre de l'Ordre des Experts-Comptables, qu'une AGC ou qu'un membre de la Compagnie des Commissaires aux Comptes ;
avoir pris toute disposition pour réaliser mon indépendance professionnel à compter du ² :
que j'exercerai la profession comme salarié(e) ³ : de Madame / Monsieur
Fait à :
Signature (précédée de la mention manuscrite « lu et approuvé »):

^{1.} Rayer les mentions inutiles

^{2.} Joindre une attestation du dernier employeur confirmant cette date

^{3.} Joindre une attestation de l'employeur (annexe 3)

^{4.} En cas d'exercice en qualité d'associé, joindre une attestation du représentant légal de la société (annexe 4). En cas d'exercice en qualité de mandataire social, préciser la nature du mandat social exercé (président du conseil d'administration, directeur général, gérant...) et joindre une justification (Kbis, PV d'assemblée...)



ARTICLE 22 DE L'ORDONNANCE DU 19 SEPTEMBRE 1945

Modifié par ordonnance n°2004-279 du 25 mars 2004, art. 5 ; par Loi n°2010-853 du 23 juillet 2010, art. 22 et 24 ; par Loi n°2011-331 du 28 mars 2011, art. 33 ; par ordonnance n°2014-443 du 30 avril 2014

L'activité d'expertise comptable est incompatible avec toute occupation ou tout acte de nature à porter atteinte à l'indépendance de la personne qui l'exerce en particulier :

Avec tout emploi salarié, sauf chez un autre membre de l'ordre, chez un membre de la compagnie nationale des commissaires aux comptes, dans une succursale ou dans une association de gestion et de comptabilité ;

Avec toute activité commerciale ou acte d'intermédiaire autre que ceux que comporte l'exercice de la profession, sauf s'il est réalisé à titre accessoire et n'est pas de nature à mettre en péril l'exercice de la profession ou l'indépendance des associés experts-comptables ainsi que le respect par ces derniers des règles inhérentes à leur statut et à leur déontologie. Les conditions et limites à l'exercice de ces activités et à la réalisation de ces actes sont fixées par les normes professionnelles élaborées par le Conseil supérieur de l'ordre et agréées par arrêté du ministre chargé de l'économie;

Avec tout mandat de recevoir, conserver ou délivrer des fonds ou valeurs ou de donner quittance, sauf si l'opération s'effectue à titre accessoire et par les comptes ouverts dans les livres d'un fonds de règlement créé à cet effet, dans des conditions fixées par décret. Le décret définit les modalités de fonctionnement et de contrôle de ce fonds. Un commissaire aux comptes et un commissaire aux comptes suppléant sont désignés pour contrôler le respect par le fonds de l'ensemble des règles et obligations applicables, outre les dispositions du titre II du livre VIII du code de commerce. Le commissaire aux comptes peut se faire communiquer tous les documents et renseignements nécessaires à sa mission. A l'issue de ses opérations de contrôle, il en fait rapport à l'assemblée du fonds de règlement des experts-comptables. Toutefois, si la délivrance de fonds correspond au paiement de dettes fiscales ou sociales pour lequel un mandat a été confié au professionnel, elle peut être effectuée directement sans transiter par le fonds précité.

Il est en outre interdit aux membres de l'ordre, aux succursales et aux associations de gestion et de comptabilité, ainsi qu'à leurs salariés mentionnés à l'article 83 ter et à l'article 83 quater d'agir en tant qu'agent d'affaires, d'assumer une mission de représentation devant les tribunaux de l'ordre judiciaire ou administratif, d'effectuer des travaux d'expertise comptable, de révision comptable ou de comptabilité pour les entreprises dans lesquelles ils possèdent directement ou indirectement des intérêts substantiels.

Ils peuvent toutefois accepter, sous le contrôle du conseil régional dont ils relèvent et dans les conditions fixées par le règlement intérieur de l'ordre des experts-comptables, tout mandat social dans toute société, groupement ou association, dès lors que ce mandat n'est pas de nature à porter atteinte à leur indépendance, ainsi que les missions d'expert qui leur sont confiées, les fonctions d'arbitre et celles de commissaire aux comptes dans les conditions prévues au livre VIII du code de commerce.

Ils peuvent également donner des consultations, effectuer toutes études et tous travaux d'ordre statistique, économique, administratif, juridique, social ou fiscal et apporter leur avis devant toute autorité ou organisme public ou privé qui les y autorise mais sans pouvoir en faire l'objet principal de leur activité et seulement s'il s'agit d'entreprises dans lesquelles ils assurent des missions d'ordre comptable de caractère permanent ou habituel ou dans la mesure où lesdites consultations, études, travaux ou avis sont directement liés aux travaux comptables dont ils sont chargés.

Les interdictions ou restrictions édictées par les trois alinéas précédents s'étendent aux employés salariés des membres de l'ordre, des succursales et des associations de gestion et de comptabilité, et à toute personne agissant pour leur compte ou ayant avec eux des liens ou intérêts communs.

Les membres de l'ordre et les dirigeants, administrateurs et salariés des associations de gestion et de comptabilité peuvent participer à l'enseignement professionnel : toutefois, sauf pour les professeurs de l'enseignement public, les missions définies à l'article 2 ci-dessus doivent demeurer l'objet principal de leur activité. Ils peuvent procéder à des travaux et études de statistiques et de documentation économique pour le compte des entreprises privées et des organismes professionnels.



ANNEXE 6 ATTESTATION PROVISOIRE D'ASSURANCE RESPONSABILITE CIVILE **PROFESSIONNELLE**

Exercice de la profession à titre indépendant (régime BNC)

· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·
Je soussigné(e),
(Prénom et nom)
(qualité)
(adresse domicile)
Atteste au nom de la Compagnie d'assurances
que Madame / Monsieur (prénom et nom)
(adresse)
qui sollicite son inscription à l'Ordre des Experts-Comptables de la Région
a souscrit un contrat d'assurance n°, par leque il/elle bénéficiera des garanties conformes aux dispositions du décret n°2012-432 du 30 mars 2012, pris er application de l'article 17 de l'ordonnance n°452138 du 19 septembre 1945.
La prise d'effet de ce contrat sera la date de l'inscription à l'Ordre de la région
Dès que nous aurons connaissance de cette date, nous adresserons directement au Conseil Régional de l'Ordre une attestation définitive.
La présente attestation a été délivrée pour être remise au Conseil Régional de l'Ordre en vue de compléter le dossier d'inscription.
Fait à :
Le:
Signature (précédée de la mention manuscrite « lu et approuvé »):



ANNEXE 7 ATTESTATION PROVISOIRE D'ASSURANCE RESPONSABILITE CIVILE PROFESSIONNELLE

Exercice de la profession en qualité de salarié ou d'associé



ANNEXE 8 LISTE DES DIPLÔMES

ECOLES COMMERCIALES ET DE GESTION		
ECOLES	DIPLÔMES	OBTENU (ANNEE)
HEC	Option Finances et Comptabilité	
HEC	Autres options	
ESSEC	Option Finances et Comptabilité	
ESSEC	Autres options	
ESCP	Option Finances et Comptabilité	
ESCP	Autres options	
ESC	Amiens, Bordeaux, Brest, Chambéry, Clermont-Ferrand, Dijon, Grenoble, La Rochelle, Lille, Lyon, Marseille, Montpellier, Nantes, Nice, Normandie, Pau, Poitiers, Reims, Rennes, Rouen, Saint-Etienne, Toulouse, Tours, Troyes	
EAP	Ecole Européenne des Affaires	
EDHEC	Ecole du Haut Enseignement Commercial (Lille)	
ISG	Institut Supérieur de Gestion	
ICN	Institut Commercial de Nancy	
ESLSCA	Ecole Supérieure Libre des Sciences Comptables Appliquées	
ISC	Institut Supérieur de Commerce	
EBS	European Business School	
ESSCA	Ecole Supérieure des Sciences Commerciales d'Angers	
IECS	Institut Européen d'Etudes Commerciales Supérieures, Strasbourg – Option Finances et Comptabilité	
IECS	Id – Autres options	
ESG	Ecole Supérieure des Affaires	
ISA	Institut Supérieur des Affaires	
CPA	Centre de Perfectionnement des Affaires	
AUDENCIA	Ecole Management d'Angers	
Autres	Préciser :	

ETUDES POLITIQUES ET GRANDES ECOLES D'ADMINISTRATION		
ACRONYMES	ECOLES	OBTENU (ANNEE)
ENSAE	Ecole Nationale de la Statistique et de l'Administration Economique	
IEP	Institut d'études Politiques de Paris – Section économique et financière	
IEP	Institut d'études Politiques de Paris – Autres sections	
IEP	Institut d'études Politiques de Province – Section économique et financière	
IEP	Institut d'études Politiques de Province – Autres sections	
INSEAD	Institut Européen d'Administration des Affaires (Fontainebleau)	
MBA	Master of Business and Administration	
Autres	Diplôme étranger – préciser :	

ENSEIGNEMENT COMPTABLE SUPERIEUR		
ECOLES	DIPLÔMES	OBTENU (ANNEE)
INTEC	Certificat de 1er cycle de l'INTEC	
INTEC	DEFC, Diplôme d'Études Financières et Comptables de l'INTEC (régime	
	1981)	
INTEC	DES, Diplôme d'Études Supérieures	
INTEC	DGC, Diplôme de Gestion et de Comptabilité	
INTEC	DSGC, Diplôme Supérieur de Gestion et de Comptabilité	



	DEC, Diplôme d'Expertise Comptable (régime 1973)
	DEC, Diplôme d'Expertise Comptable (régime 1981)
	DEC, Diplôme d'Expertise Comptable (régime 2010/2012)
Agrégation	
ETAT	DECS, Diplôme d'Études Comptables Supérieures (régime 1981)
ETAT	DESCF, Diplôme d'Études Supérieures Comptables et Financières (régime
	1981)
ETAT	DECF, Diplôme d'Études Comptables et Financières (régime 1981)
ETAT	DPECF, Diplôme Préparatoire aux Études Comptables et Financières (régime
	1981)
ETAT	DCG, Diplôme de Comptabilité et de Gestion (régime 2009/2012)
ETAT	DSCG, Diplôme Supérieur de Comptabilité et de Gestion (régime 2009/2012)
BTS	Préciser :
Autres	Diplôme Union Européenne - Préciser :
Autres	Diplôme étranger (hors UE) - Préciser :

ECOLES D'INGENIEUR		
ACRONYMES	ECOLES	OBTENU (ANNEE)
	Ecole Polytechnique	
ENSM	École Nationale Supérieure des Mines (Paris, Saint-Etienne, Nancy)	
ENPC	Ecole Nationale des Ponts et Chaussées	
	Ecole Centrale (Paris, Lyon)	
SUP AERO	École Nationale Supérieure de l'Aéronautique et de l'Espace	
INA	Institut National Agronomique	
TELECOM	École Nationale Supérieure des Télécommunications	
ENSTA	École Nationale Supérieure des Techniques Avancées	
SUPELEC	École Supérieure d'Électricité	
ESPCI	Ecole Supérieure de Physique Chimie (Paris)	
ENSAM	Ecole Nationale Supérieure des Arts et Métiers	
INPG	Institut National Polytechnique de Grenoble	
IDN	Institut Industriel du Nord	
ISEP	Institut Supérieur d'Électronique de Paris	
INSA	Institut National des Sciences Appliquées	
ISEN	Institut Supérieur d'Électronique du Nord	
CESTI	Centre d'Etudes Supérieures des Techniques Industrielles	
HEI	Hautes Études Industrielles - Lille	
ESME SUDRIA	École Spéciale de Mécanique et d'Électricité	
ESTP	Ecole Spéciale des Travaux Publics	
Autres	Préciser :	

UNIVERSITES		
DIPLÔMES	PRECISIONS/LIEUX	OBTENU (ANNEE)
Doctorat d'État		
Doctorat de		
3ème cycle		
Doctorat		
d'Ingénieur		
DEA		
DESS		



MCTCE	
MSTCF,	
Maîtrise de	
Sciences et	
Techniques	
comptables et	
financières	
MSG, Maîtrise	
des Sciences de	
Gestion	
MIAGE,	
Maîtrise de	
méthodes	
Informatiques	
Appliquées à la	
Gestion de	
l'Entreprise	
Maîtrise en	
droit	
Maîtrise en	
Sciences	
Économiques	
(CELSA)	
Maîtrise	
d'Information	
et de	
Communication	
Licence en droit	
Licence en	
Sciences	
Économiques	
Autres maîtrises	
Autres licences	
DEUG	
DEUST,	
Diplôme	
d'Études	
Universitaires	
Scientifiques et	
Techniques	
DUT, Diplôme	
Universitaire de	
Technologie	
Diplôme	
étranger	
Master CCA,	
Comptabilité	
Contrôle Audit	
Autres Masters	
Autres	
diplômes	
universitaires	